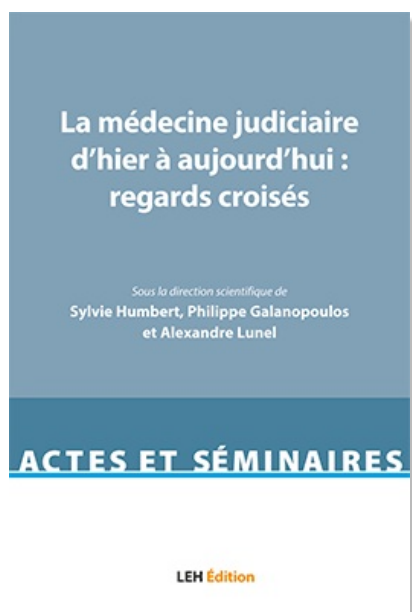




LA MÉDECINE JUDICIAIRE D'HIER À AUJOURD'HUI : REGARDS CROISÉS



« *Experts médicaux, historiens et juristes croisent leurs analyses sur la médecine légale au travers de sa construction historique.* »

Éditeur : LEH Édition

www.leh.fr

Collection : Actes et séminaires

Parution : octobre 2017

Format : 160 x 240 mm

158 pages

ISBN : 978-2-84874-709-5

Prix : 34 € TTC

Pour commander :

www.leh.fr ou info@leh.fr ou tél. 05 56 98 85 79.

Auteurs

Sous la direction de : Philippe Galanopoulos, Sylvie Humbert, Alexandre Lunel

Auteurs : Jacques Buisson, Franck Collard, Marc Deveaux, Antoine Leca, Claire Michelet, Gilbert Pepin, Lina Williatte Pellitteri

Mots-clés

expert, justice, expertise, histoire, juriste, droit

Présentation

La médecine judiciaire a la vertu d'être un pont permettant de relier deux rives : celles de la médecine et du droit. Experts médicaux et juristes s'y côtoient afin de résoudre les difficultés qui relèvent de leurs disciplines respectives. De nos jours, où la médecine judiciaire – ou médecine légale – est devenue une discipline médiatisée, on imagine mal les obstacles qu'elle a dû vaincre pour obtenir ses lettres de noblesse.

Connue dans l'Antiquité romaine, pratiquée à l'époque médiévale, généralisée sous l'Ancien Régime, transformée au temps des Lumières, la médecine légale ne s'impose définitivement comme une interlocutrice privilégiée, reconnue et quotidienne de la justice qu'à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle.



Elle doit donc être étudiée au regard de sa construction historique et de sa réalité contemporaine pour comprendre la place et le rôle des experts et de l'expertise dans la construction de la décision judiciaire. Les débats ont réuni universitaires juristes et historiens, experts judiciaires, avocats et magistrats pour apprécier le domaine actuel de l'expertise judiciaire, et, par l'étude de son passé, faire entrevoir ses transformations à travers l'Histoire.

